



Communiqué de presse 23/11/2020

## **Des vidéos montrent un jeune homme, immobile, mis à terre par un policier à Saint-Nazaire**

Deux vidéos filmées sous des angles différents lors d'une manifestation de lycéens le 10 novembre à Saint-Nazaire montrent la scène suivante : un jeune homme est seul, debout, immobile au milieu de la chaussée, il a les mains sur les bretelles de son sac à dos. Un policier, seul, s'avance face à lui qui reste sans bouger, puis, d'un seul coup, le saisit brutalement en lui passant le bras autour du cou, le jeune essaye de se dégager puis finit par tomber à terre. D'autres policiers arrivent alors pour aider le premier.

Nous ne savons rien sur les raisons de cette interpellation. Nous ne savons rien non plus des suites de celle-ci.

Nous ne connaissons que le contexte : une action lycéenne pour protester contre les conditions d'applications des règles du confinement en milieu scolaire qui dégénère en affrontement avec la police.

Pour autant, il ressort des images que le jeune homme en question ne représentait aucun danger, que son attitude était pacifique et qu'il ne cherchait pas à fuir la police. Il ressort également que la façon dont a été menée l'interpellation peut être qualifiée de violente, ce qui n'a pu que provoquer un dommage physique et/ou psychique pour la personne interpellée. La manière dont a été menée cette interpellation apparaît ainsi nettement disproportionnée.

L'Observatoire Nantais des Libertés (ONL) et la Ligue des droits de l'Homme (LdH) Saint-Nazaire, demandent qu'une enquête soit diligentée et que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

L'ONL et la LdH sont prêts à recevoir et examiner tout témoignage permettant d'éclairer les faits et leur contexte.

*Il est à noter que ce fait n'aurait jamais pu être connu s'il n'avait pas été filmé et diffusé sur les réseaux sociaux. Si la loi sécurité globale était votée, de tels faits ne seraient probablement plus connus car les personnes auront peur de filmer et/ou de diffuser car filmer une violence policière pourra toujours être supposé être dans le but « qu'il soit porté atteinte à l'intégrité physique ou psychique du policier » comme le mentionne la proposition de loi sur la sécurité globale.*

L'Observatoire nantais des libertés avec les associations Association Républicaine des Anciens Combattants, Attac, Droit au logement, France Palestine Solidarité, Ligue de l'Enseignement-Fédération des Amicales Laïques, Ligue des droits de l'Homme, Maison des Citoyens du Monde, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, Syndicat de la Médecine Générale, Syndicat des Avocats de France, Tissé Métisse.

Contact : [ONL@rezocitoyen.net](mailto:ONL@rezocitoyen.net)

Ligue des droits de l'Homme Section de Saint-Nazaire : [contact@ldhstnazaire.fr](mailto:contact@ldhstnazaire.fr)